

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN TRAITEMENT DES EAUX

ACCÈS FORMATION ET TARIFS :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation Continue*

Financements par l'OPCO d'entreprise.

*Contactez-nous pour un devis.

DÉLAI ET MODALITÉ D'ACCÈS :

Date de rentrée : Septembre

Durée : 1 an

Prérequis :

- Être majeur lors de l'examen
- Maîtriser les savoirs de base (français et mathématiques)
- Aimer travailler en extérieur
- Être capable de travailler en milieu confiné

Date d'inscription maximum : Décembre

PROGRAMME DE FORMATION :

- | | |
|--|---|
| • Volume d'heures en entreprise : | • Volume d'heures en formation : |
| En contrat : 1120 heures environ | 665 heures environ |
| Formation Continue : 420 heures environ | 840 heures environ |

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Prélever des échantillons, Réaliser et interpréter des analyses des échantillons d'eaux et de boues
- Conduire une installation de production et de traitement d'eaux par des procédés physicochimiques / biologique,
- Conduire une installation de traitement de boues d'épuration
- Réaliser l'entretien courant, la maintenance des instruments de prélèvement et de mesure utilisés dans les installations de traitement, dans les réseaux de collecte et de distribution d'eaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Une formation alternée entre l'entreprise et le Centre de Formation
- Suivi pédagogique par l'équipe enseignante et le référent
- Des formations appliquées aux métiers avec mise en situation sur plateaux
- Visites en entreprise

MODALITÉ D'EXAMENS :

- Titre professionnel du ministère de l'Emploi de niveau 4
- En présentiel
- Selon le référentiel d'examen : mise en situation professionnelle complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production

DÉBOUCHÉS :

Parmi les exemples de métiers : Conducteur de station d'épuration. Technicien d'assainissement non collectif. Préleveur d'eau. Technicien de laboratoire d'analyse des eaux ou de mesure de la qualité de l'eau.

Le technicien de traitement des eaux s'assure du bon fonctionnement de systèmes :

- De production des eaux potables
- De traitement des eaux usées domestiques et industrielles

De par son intervention, il met en conformité l'eau en fonction des usages attendus (domestique, industriel, agricole) en fonction des exigences réglementaires, sanitaires et environnementales en vigueur.



Métiers de la Transition Écologique

	ARDENNES	AUBE	MARNE	HAUTE-MARNE	ACCÈS FORMATION
Titre Pro Technicien Traitement des Eaux	✓				APP, CP, FC
Métier de Poseur de Panneaux Photovoltaïques	✓		✓		FC
Electricien en Raccordement de Panneaux Photovoltaïques	✓		✓		FC

APP : Contrat d'apprentissage / CP : Contrat de professionnalisation / FC : Formation continue

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS SESSION 2025 : **22,2 %**



ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.



Opération financée par la Région Grand Est

NOS CENTRES :

ARDENNES

129 avenue Charles de Gaulle
08008 Charleville Mézières Cedex
03 24 33 02 24
contact08@almea-formations.fr

AUBE

9 rue Robert Keller
10151 Pont Sainte Marie Cedex
03 25 81 08 01
contact10@almea-formations.fr

MARNE

32 rue Benjamin Franklin
51016 Châlons-en-Champagne Cedex
03 26 69 25 85
contact_51@almea-formations.fr

HAUTE-MARNE

1 rue Albert Camus
52904 Chaumont Cedex 9
03 25 35 09 09
contact-52@almea-formations.fr

www.almea-formations.fr

Code RCNP : 40313

Organisme certificateur : Ministère Du Travail

Fiche mise à jour le 02/10/2025

